

Atelier du Cluster Francophone

« Consultation volontaire sur les inventaires de GES – analyse par les pairs »

Paris, 31 mars-01 April 2015

Ce document complète les diverses présentations et outils de l'atelier de Paris qui s'est déroulé les 31 mars et 1^{er} avril 2015.

Les présentations des différents pays sont disponibles sur le site du Cluster francophone.

<http://mitigationpartnership.net/consultation-volontaire-sur-les-inventaires-de-gaz-%C3%A0-effet-de-serre-%E2%80%93-analyse-par-les-pairs>

INTENDED NATIONALLY DETERMINED CONTRIBUTION : INDC

Intervention de M. Marty du MEDDE

M. Marty du Ministère de l'Ecologie français (MEDDE) a présenté les éléments à retenir dans le cadre des négociations de la CCNUCC en termes d'INDC qui ont pour but de : construire une dynamique ambitieuse, éviter un blocage comme à Copenhague et simplifier les négociations en se concentrant sur le texte de l'accord.

Une INDC doit contenir un volet atténuation et peut contenir un volet adaptation ainsi que refléter les circonstances spéciales. Beaucoup d'INDCs sont attendues pour le second trimestre 2015.

Plusieurs programmes d'aide technique existent afin d'élaborer les INDCs. On peut ainsi identifier les programmes du PNUE, PNUD, GIZ, UE, FEM ainsi que de l'AFD/Expertise France.

Quel lien entre inventaire de GES et INDC ?

Les projections sont importantes pour avoir une vision de la trajectoire mais les inventaires de GES sont les piliers d'une INDC solide et compréhensible. En effet, il est difficile de comprendre précisément l'ambition d'une contribution sans chiffrage précis des émissions, quelque soit la nature de l'INDC. De nombreux pays se basent sur leurs travaux d'inventaires pour réaliser leur INDC d'où l'un des intérêts supplémentaires de l'atelier de Paris qui participe à la réalisation des INDC.

Intervention du Dr. Alexander Fisher, Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Building and Nuclear Safety (BMUB)

Statut des négociations internationales sur le MRV et la comptabilisation carbone dans le cadre de la CCNUCC

Plusieurs questions se posent quant à la réalisation des INDCs, notamment en termes de règles communes pour toutes les Parties et de points clés à définir afin d'assurer un accord robuste et de long termes lors de la COP-21. Quelques éléments de la position allemande sont : (voir présentation complète sous :

http://mitigationpartnership.net/sites/default/files/u1585/allemande-fisher-mrv_2.pdf)

- Il faut formuler des principes clés et règles pour la transparence applicables à tous les pays ;

- La transparence ne se limite pas au niveau technique ; elle englobe aussi des aspects de « fairness, justice et honesty » ;
- Une tonne de CO₂ émise ou atténuée doit être comparable dans tous les pays pour pouvoir évaluer si les efforts conjoints de tous les pays sont suffisants pour atteindre l'objectif de « 2 degrés » ;
- Il faut éviter le double comptage des efforts et des résultats d'atténuation ;
- L'accord de Paris devrait contenir le principe de la rigueur progressive des règles appliquées.

Technical Assistance for Sustainable National Greenhouse Gas Inventory Management Systems in West Africa (West Africa GHG Project)

Intervention du Dr. Sabin Guendehou, Coordinateur régional du projet

Le Secrétariat de la CCNUCC, conformément à ses fonctions de faciliter l'assistance aux Parties, particulièrement aux Parties NAI, a initié le projet "West Africa GHG Project", en réponse à la requête formulée par 7 pays d'Afrique de l'Ouest pour répondre aux obligations en matière d'inventaires de GES.

Les pays bénéficiaires sont : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal et Togo

Les partenaires du projet sont :

- The United States Department of the Interior (US-Dol)
- The United States Environmental Protection Agency (US-EPA)
- The Food and Agriculture Organisation of the United Nations (FAO)
- The Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- The United Nations Development Programme/United Nations Environment Programme (UNDP/UNEP)

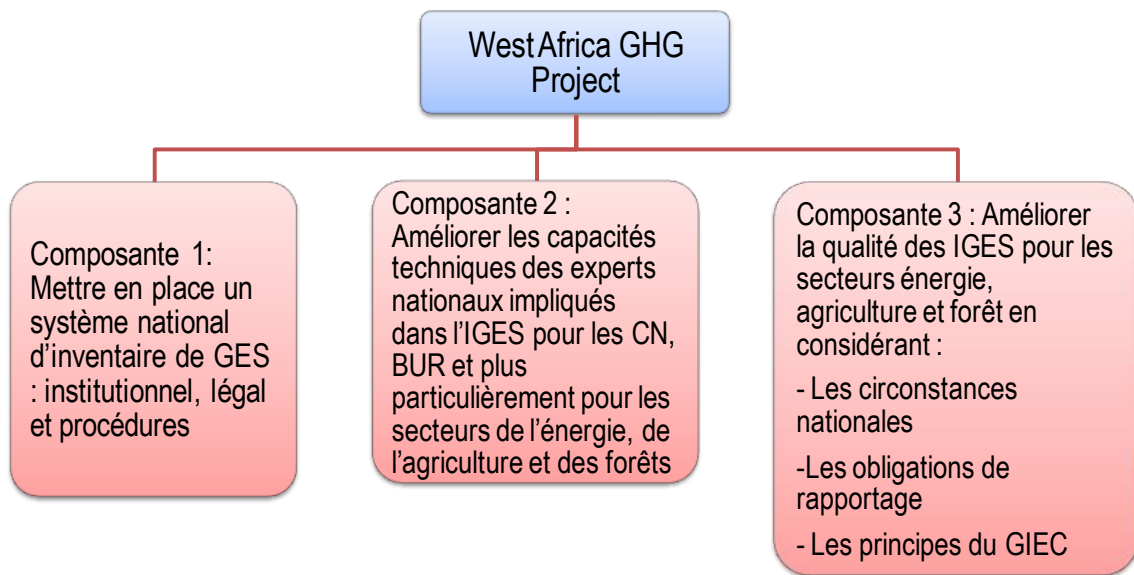
La réunion de lancement a été organisée les 5-6 mai 2014 à Cotonou au Bénin.

Le projet a une durée de 3 ans (2014-2017).

Les difficultés majeures identifiées dans les pays concernés sont :

- L'absence de dispositifs institutionnels clairs et adéquats dans la majorité des pays ;
- L'absence/manque de données, qualité de données dans tous les secteurs et pour la série temporelle ;
- La difficulté d'appliquer les principes du GIEC en matière d'inventaire (TACCC) ;
- L'insuffisance de capacité technique des experts.

Les attendus du projet sont les suivants :



Retours des groupes de travail sur les aspects sectoriels

Les participants se sont ensuite scindés en deux groupes sur des thématiques sectorielles afin de discuter des retours des analyses des pays volontaires. Quatre pays ont présenté leur inventaire concernant les aspects Energie d'une part et Agriculture-Foresterie d'autre part.

Ces 4 pays sont le Burundi, la Côte d'Ivoire, la Guinée et la RDC. Les pairs volontaires venaient du Bénin, du Burkina Faso, de la Mauritanie, de la Tunisie, du Tchad et de la France.

Points marquants Energie

Méthode vs. Outil : attention à bien distinguer méthode et outil.

		Observations / Solutions
Outils	NAl fichier Excel - 96 NAl Software en ligne - 96 Software IPCC - 2006 Outil national	<u>Situation du groupe</u> : 8 pays utilisent les fichiers Excel - 96 / NAl en ligne 2 pays le software 2006 1 pays, un outil national <u>+ / -</u> Fichiers Excel peu transparents+non compatible avec la dernière version Office Software en ligne : possibilité de travailler à plusieurs, archivage automatique et soumission directe à la CCNUCC via l'expert national désigné (PF ou délégation) / bonne connexion Internet exigée IPCC - 2006 : simplicité - facilité d'usage <u>Recommandation</u> : Connaitre les méthodologies (GL) avant d'utiliser les outils
Méthodes	IPCC 96 - GPG 2000 IPCC 2006	La plupart des pays utilisent la méthode de 96 ou mix 96 avec FE de 2006 MAJ Certains utilisent les LD 2006 Généralement, FE Tier 1 + certains FE nationaux (CO ₂ , SO ₂ , CH ₄ et N ₂ O spécifiques parcs routiers)
GES considérés	Tous les GES liés à l'énergie sont considérés (hormis le SOx dans certains cas)	

Opportunités, difficultés rencontrées et améliorations potentielles (notamment en termes de qualité)

		Observations / Solutions
Système institutionnel	Le BUR doit être l'occasion d'institutionnaliser le système d'inventaire : → Volonté politique → Moyens Impliquer les acteurs nationaux : experts, industriels (producteurs, distributeurs et consommateurs), ministères et agence (énergie, transport, aviation, industrie)	
Difficultés rencontrées	Essentiellement sur la disponibilité des données Série temporelle incomplète Série temporelle non cohérente Données manquantes (pour un secteur ou pour une année)	Le problème fondamental est la donnée d'activité Prioriser les actions : → Enquête consommation → FE GES non-CO ₂ → FE CO ₂ national
Sources de données	Données nationales (bilan de l'énergie, <u>PCI</u> nationaux, FE nationaux) AIE pour les données d'énergie GLEAM de la FAO ? (FE pour des usages énergétiques?) EMEP/EEA (agence européenne de l'environnement) pour les GES indirect	

QA/QC	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approche de référence 2. Refaire les calculs simplifiés (sur Excel, papier, etc.) pour vérifier l'ordre de grandeur défini à partir de l'outil utilisé 3. Comparaison du bilan national et des statistiques internationales
-------	--

Les qualités essentielles d'un inventaire

TACCC	Observations / Solutions
Transparence	La transparence des présentations était satisfaisante
Cohérence	La cohérence des séries est à vérifier et/ou expliquer dans certains cas : il est nécessaire de comprendre les évolutions.
Comparaison	→ l'évolution ne peut pas être expliquée par l'amélioration du système d'information dans le temps / si c'est le cas, utiliser des méthodes d'extrapolation ou interpolation par exemple.
Justesse	
Exhaustivité	<p>Les méthodologies appliquées correspondent à celles présentées dans les GL -> pas de problème majeur de comparaison entre GL 96 et 2006.</p> <p>Justesse : les FE par défaut sont utilisés. Amélioration possible sur les GES non-CO₂ dont CH₄ par exemple + amélioration de la donnée d'entrée.</p> <p>Certaines émissions ne sont pas estimées par manque de données ou non disponibilité de la donnée : dans ce cas, l'inventoriste doit estimer les émissions à partir d'autres données, ratios, indicateurs, etc.</p>

Points marquants A-FOLU

Les données renseignées en rouge ont été complétées par le CITEPA en fin d'atelier sans consultation des participants dans la mesure où ces points n'ont pu être abordés dans le cadre du cluster pour cause de temps.

Difficultés rencontrées		Solutions identifiées
Problèmes institutionnels		Créer ou renforcer le Système d'inventaire : <ul style="list-style-type: none"> - Inscription des travaux dans la législation - Réalisation de memorandum d'accords - Réalisation d'un manuel de procédure (termes de référence) - Mise à disposition de canevas de présentation de rapport d'inventaire - Définition des rôles et responsabilités des institutions - Réalisation d'arrangements légaux et procéduraux.
Problèmes d'expertise : <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'expertise des équipes d'inventaire - Difficulté de transférer l'expérience des formations - Perte d'expertise des pays lors des changements d'équipes d'inventaire 		<ul style="list-style-type: none"> - Assistance technique - Organisation d'ateliers au niveau national (les formations à l'extérieur ont parfois leurs limites car peu de personnes sont formées). Expérience du Burkina avec l'aide de la Suède sur place sur tous les secteurs. - Archivage des formations reçues au niveau national. - Nécessité d'un système national d'inventaire permanent.
Manque de données d'activité	Estimation des surfaces (forêt et savanes)	<ul style="list-style-type: none"> - Ces données commencent à exister dans presque tous les pays notamment grâce à la progression des imageries satellites. - la FAO propose un certain nombre d'outils - Difficultés demeurent pour avoir des données pour plusieurs années et en déduire des évolutions cohérentes.
	Estimation des surfaces de changement	<ul style="list-style-type: none"> - Lien avec REDD + - Nécessité de connaître plusieurs dates - 2 grandes méthodes : <ul style="list-style-type: none"> *approche wall to wall par comparaison de cartes (basées sur imagerie satellites le plus souvent). La plus facile si disponible mais difficulté de gérer les systèmes avec alternances de forêt et d'agriculture car peu de dates en général. *approche statistique (suivi de points/hotspots au cours du temps puis extrapolation). Risque de surestimation des taux de changements mais méthode peut apporter de la flexibilité et de la répétabilité. - Il faut augmenter la compréhension des méthodes et des limites des lignes directrices GIEC (matrices, etc.)
	Prise en compte des arbres hors forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience du Burundi : échantillonnage puis comptage - Vérifier le niveau d'enjeu avant de se lancer dans des travaux de grande ampleur qui ne seraient pas tellement impactant. - Attention à ne pas comptabiliser la croissance des arbres hors forêts sans prendre en compte les prélèvements.
	Estimation des prélèvements en forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter les prélèvements officiels commerciaux par les prélèvements informels.

Difficultés méthodologiques fréquemment rencontrées par les pays africains	Estimation des accroissements pour les formations boisées.	<ul style="list-style-type: none"> - Attention à utiliser de manière appropriée les valeurs par défaut du GIEC. - Dans une démarche d'amélioration, il faudrait proposer des méthodes alternatives pour les pays forestiers à très faible taux de prélèvement pour lesquels les méthodes GIEC ne sont pas particulièrement appropriées. - Améliorer la réalisation et la prise en compte des inventaires forestiers en vue de la réalisation d'inventaire de GES.
	Prise en compte de la dégradation des forêts.	- Préoccupation commune à beaucoup de pays traitée en détail dans un guide GIEC spécifique.
	Estimation de la fréquence de brûlage des savanes.	- Valeurs proposées par le GIEC mais qui peuvent sans doute être très différentes d'un pays à l'autre et donc discutées entre pays au vu de l'importance de ces émissions.
	Application correcte de la méthode de calcul du N2O liée à la gestion des déjections.	<ul style="list-style-type: none"> - Il est important de comprendre les calculs qui sont réalisés dans les outils mis à disposition pour bien les renseigner. - Pour éviter les erreurs, il est essentiel de vérifier les calculs réalisés par les outils et de porter attention aux unités utilisées.
	Estimation des quantités de résidus de culture brûlés.	- Il faut une expertise agronomique, certains pays ont des programmes de réduction du brûlage qui peuvent être suivis et utilisés pour faire remonter des informations.
	Manque de référence sur les cultures africaines peu présentes ailleurs (arachide, etc.).	- Il faudrait identifier les paramètres critiques pour ces types de cultures (cycles qui ne sont pas annuels, peu de fertilisation minérale, petites surfaces car vivrières, etc.) puis échanger entre pays concernés sur les données disponibles et les besoins éventuels.
Manque de moyens pour la mise en œuvre des inventaires. Plusieurs sources de financements (GEF, PNUE, PNUD, etc.) semblent disponibles pour la réalisation des travaux d'inventaire mais des difficultés ont été identifiées notamment sur la réalisation de la demande de financement.	<ul style="list-style-type: none"> - Il pourrait y avoir un appui technique pour faire les demandes. Les agences ont des canevas mais les questions techniques sont parfois difficiles (l'expertise en place n'est pas toujours suffisante). Le PNUE se plaint de la qualité des documents de projets. - Dans l'idéal, les travaux d'inventaire pourraient s'inscrire dans le budget national (et ne plus dépendre des fonds internationaux). Cela semble envisageable dans certains pays mais nécessite une volonté politique importante. - Il faut augmenter les synergies (=> Eviter le double-travail) : <ul style="list-style-type: none"> * entre les organisations compétentes et les inventaires * entre les objectifs REDD+ et les inventaires - il faut mieux coordonner les partenaires qui souhaitent apporter des appuis en Afrique. 	
Difficultés pour élaborer des méthodologies de niveau 2 (peu d'investissement dans la recherche)	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans la recherche mais difficile car cela dépend des pays les organisations internationales financent pas ou peu la recherche. - Améliorer la collaboration avec le milieu de la recherche. - Pérenniser les équipes d'inventaire. 	
Manque de contrôle et de validation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Bien distinguer le contrôle qualité (réalisé par l'équipe d'inventaire) et l'assurance qualité (réalisée par des personnes extérieures à l'inventaire) pour accentuer l'effort fait sur les deux postes. - Spécialiser les inventaristes (=> meilleure organisation du travail) - Réaliser les inventaires pour plusieurs années et faire les recalculs pour les années déjà estimées par le passé et contrôler ensuite les tendances. - Mieux communiquer au sein du pays avant publication officielle des résultats pour éviter les difficultés qui 	

	<p>apparaissent souvent ensuite (éviter ainsi des frustrations). Notamment sous forme d'ateliers avec ceux qui ont contribué en termes de fourniture de données.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les feedbacks des acteurs.
Manque de précision dans le référencement des infos et problèmes de cohérence au sein des inventaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Porter une attention soutenue au référencement des documents utilisés dans les inventaires. - Vérifier la cohérence entre les données renseignées dans les fichiers de calculs et celles renseignées dans les tableaux du rapport (attention aux mises à jour partielles) - Vérifier la constance des facteurs d'émission au sein des séries d'inventaire pour les facteurs d'émission supposés constants au court du temps (contrôles similaires à ceux réalisés et présentés par le Burkina)
Manque de compétence pour estimer les incertitudes	<ul style="list-style-type: none"> - Considérer l'incertitude comme un outil - Ne pas considérer par principe que les incertitudes sont difficiles à faire - Il faut qu'une personne avec un peu d'expérience des inventaires s'y consacre. - Accepter l'usage des dires d'expert pour les incertitudes des activités si aucune information de cet ordre n'est disponible.
Ambiguïtés dans les référentiels et les outils GIEC à disposition	<p>Clarifier les tenants et aboutissements liés aux GL (par des personnes ayant l'expérience des inventaires et non par le GIEC). Il est certain que l'utilisation des lignes directrices les plus récentes est à encourager mais il faut être bien conscient des évolutions associées.</p>

Retours de la FAO et de l'AIE

Les participants à l'atelier ont eu l'opportunité d'échanger avec les représentants des organisations internationales : AIE et FAO.

Janie Rioux de la FAO a présenté les travaux en cours ainsi que les outils mis à la disposition des experts afin de « réduire les coûts d'estimation des émissions GES en agriculture? ».

Roberta Quadrelli, Head - Energy Balances, Prices, Emissions, Efficiency IEA Energy Data Centre a présent les bilans de l'énergie afin que les experts inventoristes comprennent comment les utiliser dans le calcul des émissions de GES « Understanding energy balances to estimate emissions from energy ».

Aidan Kennedy - Energy Data Centre a présenté pour sa part l'utilisation des statistiques énergétiques dans le calcul des émissions de CO₂ liées à l'énergie.

LA SUITE DU CLUSTER

Les sujets suivants ont été évoqués comme actions futures intéressantes à mettre en place dans le cadre du cluster :

- INDC (un webinaire a été organisé par la GIZ en mai 2015)
- Politiques & Mesures, notamment dans le cadre des INDCs
- Impacts macro-économiques des P&M afin d'identifier les actions adaptées aux conditions nationales et préparer les INDCs

Ces sujets devront être approfondis afin d'identifier les futures actions à mettre en place dans le cadre du Cluster francophone (nouvel atelier, webinaire, etc.).

De même, les membres du Cluster francophone doivent définir le sujet du Side event qui sera organisé lors de la COP-21 à Paris.